

Nombre de
Membres en
Exercice
15

Qui ont pris
Part à la
Délibération
12

Date de la
Convocation
22/08/2024

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT VICTOR MALESCOURS

SEANCE DU 28 AOUT 2024

L'an deux mil vingt quatre
le vingt huit août
à vingt heures trente
Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses
séances, sous la présidence de Monsieur BOMPUIS Yves, Maire.

PRESENTS : ROYON Elisabeth, ODIN Edwige, TEYSSIER Frédéric,
BLACHON Daniel, BROCARD Béatrice, FAURE Emilie, FAVARON
Jacques, PATOUEILLARD Emilie, SABOT Norbert, VALOUR Philippe,
VIAL-GAUVRIT Michèle.

EXCUSES : DEVUN Carole, MELLADO Nicolas, SOUQUE
Philippe.

OBJET DE LA
DELIBERATION

Madame ROYON Elisabeth a été nommée secrétaire de séance.

N° 2024/05/03

**Participation des familles
aux transports scolaires**

Tarifs 2024/2025

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de fixer les tarifs de
l'année scolaire 2024/2025 pour la participation des familles au transport
scolaire sur les différents services organisés par la Commune sur
délégation de la Région Auvergne Rhône-Alpes (conformément au
règlement régional des transports scolaires 2024/2025).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité **DECIDE**
de ne pas modifier les tarifs à savoir :

- la participation des familles au ramassage scolaire desservant les
collèges de Saint-Didier-en-Velay à 75,00 €/trimestre/enfant.
- la participation des familles pour le ramassage scolaire desservant
l'école privée St Joseph à savoir :

* Enfant qui prend le transport scolaire :

- . le matin et le soir : 70,00 € / trimestre
- . le matin ou le soir : 50,00 € / trimestre

Au registre sont les signatures

Le Maire,
Yves BOMPUIS



AR Prefecture

043-214302275-20240828-2024_05_03-DE
Reçu le 10/09/2024